

Annexe 14

Fiche Action 14	Les vitesses pratiquées font l'objet de nombreux contrôles sur les voiries régionales et communales ACTION PRIORITAIRE
SAFE SPEED	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
Objectif	Diminuer les excès de vitesse / Faire respecter les vitesses maximales autorisées. Augmenter le risque réel d'être contrôlé / Diminuer le sentiment d'impunité Apaiser les quartiers et y améliorer le sentiment de sécurité / Répondre aux demandes de contrôle de vitesse exprimées par les riverains / Construire les contrôles sur base des mesures de vitesse réalisées par les citoyens.
Domaine de compétence	Bruxelles Mobilité, Zones de police
Opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le déploiement (et l'entretien) des contrôles fixes automatisés sur voiries régionales . - Les communes et zones de police mettent en place un plan de déploiement de contrôles automatisés des vitesses sur voiries communales. - Les communes et zones de police mettent en place une stratégie de contrôles mobiles. - Mettre des outils de monitoring à disposition des communes et zones de police. - Monitorer les vitesses sur voiries régionales. - Monitorer les vitesses sur voiries communales. - Augmenter la capacité de traitement du CRT. - Continuer à améliorer l'automatisation du suivi et du paiement des perceptions immédiates. - Monitorer la charge de travail du parquet et des tribunaux. Apporter des solutions pour résorber leur retard accumulé et assumer l'évolution des contrôles.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la vitesse moyenne, baisse de la V85, écrêtage des pointes de vitesses pratiquées, pourcentage d'infractions (monitoring par type d'axe). • 2020 : vitesse moyenne, V85³⁴, vitesse de pointe (mesures en cours) • 2025 : vitesse moyenne diminuée de 5 %, V85 ne dépassant pas la vitesse maximale autorisée de plus de 7km/h, diminution de 5 % des vitesses de pointes sur les voiries équipées de radar • 2030 : vitesse moyenne diminuée de 5 %, V85 ne dépassant pas la vitesse maximale autorisée de plus de 5km/h, diminution de 10 % des vitesses de pointes sur les voiries équipées de radar - Pour les autres infractions : nombre de conducteurs contrôlés par type d'infraction et pourcentage d'infractions. - Nombre de contrôles qui augmentent et de PVs qui diminuent.
Partenaires (tous)	Bruxelles Mobilité, communes, police, justice, BPS

³⁴ V85, la vitesse en-dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules.

Tâche 14.1	Poursuivre le déploiement (et l'entretien) des contrôles fixes automatisés sur voiries régionales.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM
SPOC	BM - SR
Partenaires internes	BBM Mainten, BM-SR, BM-PLAN-DAOM
Partenaires externes	Police, communes, Justice, BPS, Gestionnaires de voirie
Début	En cours
Echéance	2021 : 30 radars fixes ou radars-tronçon installés. 2024 : 80% de voiries régionales nécessitant un équipement de contrôle fixe sont équipées.
Statut	En cours
Indicateur	Par rapport à 2021 (année de référence) : - Baisse de la vitesse moyenne - V85 - L'écrtage des pointes de vitesses pratiquées - Pourcentage d'infractions (monitoring par type d'axe) - Nombre de contrôles qui augmentent et de PVs qui diminuent.
Tâche 14.2	Les communes et zones de police mettent en place un plan de déploiement de contrôles automatisés des vitesses sur voiries communales.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Brulocalis, communes et zones de police
SPOC	Communes et zones de police
Partenaires internes	BM Mainten, PLAN-DMSR
Partenaires externes	Police, communes, SPF Justice, Brulocalis
Début	2022
Echéance	2026
Statut	À commencer (marché disponible depuis mi-2021)
Indicateur	Par rapport à 2021 (année de référence) : - Baisse de la vitesse moyenne - V85 - L'écrtage des pointes de vitesses pratiquées - Pourcentage d'infractions (monitoring par type d'axe). - Nombre de contrôles qui augmentent et de PVs qui diminuent.

Tâche 14.3	Les communes et zones de police mettent en place une stratégie de contrôles mobiles.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Communes et zones de police
SPOC	Communes et zones de police
Partenaires internes	PLAN-DMSR
Partenaires externes	Police, communes, SPF Justice, Brulocalis
Début	En cours
Echéance	Pas de date de fin
Statut	En cours
Indicateur	Par rapport à 2021 (année de référence) : <ul style="list-style-type: none"> - Hausse du nombre de sites contrôlés - Baisse de la vitesse moyenne - V85 - L'écrtage des pointes de vitesses pratiquées - Pourcentage d'infractions (monitoring par type d'axe) - Nombre de contrôles qui augmentent et de PVs qui diminuent.
Tâche 14.4	Mettre des outils de monitoring à disposition des communes et zones de police.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM-SR
SPOC	BM-SR
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Analystes des zones de police et des communes
Début	2021
Echéance	Pas de date de fin
Statut	En cours
Indicateur	Nombre de zones de police et de communes qui ont accès aux outils développés par BM.

Tâche 14.5	Monitorer les vitesses sur voiries régionales.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	BM-SR
SPOC	BM-SR
Partenaires internes	BM-Centre de Mobilité
Partenaires externes	Zones de police, CRT
Début	A démarré en 2020.
Echéance	Tous les points de contrôles fixes (et lidars) sont monitorés en 2024.
Statut	En cours
Indicateur	Nombre de points de contrôle fixes (et lidars) monitorés
Tâche 14.6	Monitorer les vitesses sur voiries communales.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Brulocalis
SPOC	Chaque zone de police
Partenaires internes	BM-SR (communication des outils de monitoring développés)
Partenaires externes	Zones de police, communes
Début	2022
Echéance	2025 : toutes les zones de police / communes ont développé un monitoring des vitesses.
Statut	À commencer / en cours (en fonction des zones)
Indicateur	Pourcentage de points de contrôles fixes et mobiles monitorés.

Tâche 14.7	Augmenter la capacité de traitement du CRT.
Budget	150.000 eur/an à pd. 2022
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité (Copil CRT)
SPOC	BM / BPS / DAH
Partenaires internes	BM-SR
Partenaires externes	CRT, BPS, zones de police, parquet, DAH
Début	En cours
Echéance	Q1 2022 : 12 ETP au CRT 2022 : 3 ^e phase d'engagements et de mise à disposition de postes de travail
Statut	En retard (délai initial = 12 ETP en 2021)
Indicateur	Nombre de personnes engagées, nombre de poste de travail disponibles
Tâche 14.8	Continuer à améliorer l'automatisation du suivi et du paiement des perceptions immédiates. Monitorer la charge de travail du parquet et des tribunaux. Apporter des solutions pour résorber leur passif et assumer l'évolution des contrôles.
Budget	
Ressources financières externes	
Ressources humaines	
Pilote	
SPOC	Pour mémoire – ce point est traité au niveau fédéral par le SPF Justice.
Partenaires internes	Bruxelles Mobilité apporte son expertise en matière d'analyse et les données de contrôles de vitesse dont elle dispose.
Partenaires externes	
Début	
Echéance	
Statut	
Indicateur	